



Blanche Fleur maison d'hôtes – demeure classée.  
Tel : +33 (0)4 90 22 59 53 / Fax : +33 (0)4 90 22 34 81  
[www.blanchefleur.com](http://www.blanchefleur.com) / Email : marie-claude.ricard@wanadoo.fr

## Tarifs et conditions de location 2013

Les .....

**La Sarl Blanche Fleur** - 401 Le Moulin Neuf  
84 470 Châteauneuf de Gadagne représentée par Mme Marie Claude Ricard

**Met à la disposition** de M ..... et Mlle.....  
demeurant : .....

- ✓ 1 Salle de réception de 170 m<sup>2</sup> + 65 M<sup>2</sup> pour le ..... 20.... (de 13h à 2h) et le .....(de 11h à 15h)
- ✓ Toilettes : espace lave-main
- ✓ 4 WC dont 1 handicapé
- ✓ 13 chambres pour les nuits du .....20...., pouvant accueillir 28 personnes de 16h le..... A 11h le .....
- ✓ **Libération des chambres et suites le jour de départ à 11h00**
- ✓ 1 chapelle de 25 M<sup>2</sup>
- ✓ 1 cour intérieure de 600 M<sup>2</sup>
- ✓ 1 piscine non surveillée (mise à disposition sous réserve de la présence d'un maître nageur diplômé et disposant d'une assurance professionnelle)
- ✓ 1 terrasse jouxtant la piscine de 72 M<sup>2</sup>
- ✓ 1 parking
- ✓ 1 éclairage de l'aire de réception
- ✓ 1 responsable de la Sarl Blanche Fleur de 15 h à 2 h et de 7 h à 12 h
- ✓ Heure supplémentaire au-delà de 2 heures (90 € TTC en sus)
- ✓ 1 nettoyage complet de l'aire de réception.
- ✓ Aucun accès autorisé à la cuisine professionnelle de Blanche Fleur.
- ✓ Aucun utilisation autoriser à la cuisine et à la vaisselle dans toutes les chambres et suites de Blanche Fleur.



Blanche Fleur maison d'hôtes – demeure classée.  
Tel : +33 (0)4 90 22 59 53 / Fax : +33 (0)4 90 22 34 81  
[www.blanchefleur.com](http://www.blanchefleur.com) / Email : [marie-claude.ricard@wanadoo.fr](mailto:marie-claude.ricard@wanadoo.fr)

Formules 2013	HAUTE SAISON (du 01/04 au 31/10)	BASSE SAISON (du 01/11 au 31/03)
<i>Le temps d'un weekend</i> du vendredi 16h au dimanche 16h	9 900€ TTC	8000€ TTC
<i>En toute sérénité</i> du vendredi 16h au dimanche 12h	9500 € TTC	7800 € TTC
<i>Autour d'une nuit</i> (sauf juin, juillet, août et septembre) du samedi 16h au dimanche 12h	7 700 € TTC	6000 € TTC
<i>Prolonger l'instant</i> (sauf juin, juillet, août et septembre) Du samedi 16h au dimanche 16h	9300 € TTC	7600 € TTC
<i>Juillet et août</i> Uniquement le temps d'un weekend du vendredi 16h au dimanche 16h	10 900 € TTC	

### Article 1 : Détail de l'hébergement :

#### Les Suites

- **Suite Joffray** 4 personnes (1 chambre à 2 lits jumeaux, 1 chambre à lit double, 1 salle de bain, 1 salle de douche, 1 salon, salle à manger, cuisine)
- **Suite Benjamin** 3 personnes (1 chambre à lit double + 1 lit individuel, 1 salle de douche, 1 salon et 1 cuisine)
- **Suite Gaëlle** 2 personnes (1 chambre à lit jumeaux, 1 salle de bain, 1 salon et 1 cuisine)
- **Suite Anna** 6 personnes (2 chambres à lit jumeaux, 1 chambre à lit double, 1 salle de bain, 1 grand salon, salle à manger, 1 cuisine)
- **Suite Numa** 4 personnes (appartement duplex avec 2 chambres à lit jumeaux et 1 salle de bain, 1 salle de douche, 1 kitchenette)
- **Suite Charlotte** 3 personnes (1 chambre à lit double, 1 salle de douche, 1 salon + 1 lit individuel et 1 cuisine)

#### Les chambres 2 personnes :

- Camargue (1 lit jumeaux, 1 salle de douche)
- Hirondelle (1 lit jumeaux, 1 salle de bain)
- Gris perle (1 lit double, 1 salle de bain)

Les chambres devront être libérées impérativement à 11 H le jour de départ

Les petits déjeuners seront servis samedi matin du 8h30 à 10h00 et le dimanche du 9h00 à 11h00 ou à partir de 11h00 au même temps que le brunch et sont compris dans les prix.



Blanche Fleur maison d'hôtes – demeure classée.  
Tel : +33 (0)4 90 22 59 53 / Fax : +33 (0)4 90 22 34 81  
[www.blanchefleur.com](http://www.blanchefleur.com) / Email : [marie-claude.ricard@wanadoo.fr](mailto:marie-claude.ricard@wanadoo.fr)

Merci de nous faire parvenir la répartition des invités dans les chambres 1 mois avant l'évènement.

### **Article 2 ; Réservation :**

Une simple option peut être posée pour une date ; si une seconde personne désire la même date, la Sarl Blanche Fleur en informera la première.

Dans ce cas, le maintien de l'option initialement posée passe par un engagement définitif.

**La prise en compte de la réservation effective ne se fera qu'après signature du présent contrat, accompagné d'un chèque d'acompte de 50 % du montant total de la location de la propriété, soit ..... euros.**

### **Article 3 : Conditions et délais de règlement :**

Le libellé des chèques sera au nom de la Sarl Blanche Fleur, le règlement étant réparti comme suit :

- un premier acompte de 50 % à verser à la réservation,
- un second acompte de 50 % à verser 1 mois avant la réception, soit ..... euros.

Le complément de facturation devra être réglé le jour du départ (heures supplémentaires, consommations des chambres...)

Enfin, un dépôt de garantie de 1525 € sera exigé et versé au jour de l'arrivée sur le site.

### **Article 4 : Annulation :**

En cas d'annulation, la Sarl Blanche Fleur se réserve le droit de conserver les sommes versées à titre d'acompte.

### **Article 5 : Assurance :**

Le client prévoira une assurance spéciale évènement auprès de son assureur.

Il s'agit d'une attestation d'assurance responsabilité civile vie privée pour l'organisation d'une fête familiale.

Une Copie de cette assurance sera demandée (à joindre au présent contrat)



Blanche Fleur maison d'hôtes – demeure classée.  
Tel : +33 (0)4 90 22 59 53 / Fax : +33 (0)4 90 22 34 81  
[www.blanchefleur.com](http://www.blanchefleur.com) / Email : [marie-claude.ricard@wanadoo.fr](mailto:marie-claude.ricard@wanadoo.fr)

## **Article 6 : Intermédiation avec des prestataires de service :**

La SARL BLANCHE FLEUR vous propose des prestataires de service locaux, qui répondent aux différents besoins et/ou obligations inhérents à votre séjour.

Il appartiendra au client de prendre directement contact avec le prestataire. Les tarifs ne sont pas compris dans la location du site.

### **6.a : La Restauration :**

En raison des difficultés rencontrées avec des prestataires de service extérieurs, la SARL BLANCHE FLEUR travaille désormais exclusivement avec 1 traiteur, proposant des services différents (tarifs sur demande)

- **LA MELODIE DES METS** vous propose une cuisine du Sud très raffinée : différentes formules sont possibles. 06 09 54 63 04./[www.lamelodiedesmets.com/](http://www.lamelodiedesmets.com/)

### **6.b : La Sécurité :**

*Blanche Fleur est un lieu séduisant mais qui présente certains dangers, tels que les rivières qui entourent le domaine ainsi que l'Abbaye en ruine, il est indispensable que le client engage une ou plusieurs personnes déléguées à la surveillance des enfants.*

L'aire de réception n'inclut que les zones définies dans le 1<sup>er</sup> paragraphe.

- **la piscine** : l'accès à la piscine n'est autorisé qu'en présence d'un maître nageur diplômé et assuré (BNSSA et attestation d'assurance exigés) Toute baignade non surveillée est interdite.

**Maître nageur** : Mr Pierrick Bolzinger (Tel : 06.32.14.17.57) : forfait à partir de 200 € TTC\* de 18h à 3h – au-delà 25 €TTC / heure supplémentaire. Dimanche brunch : 25€ TTC / heure.

- **les alentours du site** : cela inclut l'aire de stationnement, mais également des rondes régulières autour du ruisseau.

**Agent de sécurité** : Mr Petrucci Christophe : 06.84.70.36.92 forfait à partir de 200€ TTC.

- **les enfants** : s'il y a des enfants, nous vous demanderons de faire appel à des baby-sitters que nous pouvons vous recommander(on compte 1 adulte pour 4 enfants)  
1 nounou 12€/heure.



Blanche Fleur maison d'hôtes – demeure classée.  
Tel : +33 (0)4 90 22 59 53 / Fax : +33 (0)4 90 22 34 81  
[www.blanchefleur.com](http://www.blanchefleur.com) / Email : [marie-claude.ricard@wanadoo.fr](mailto:marie-claude.ricard@wanadoo.fr)

*Feu d'artifice : toutes les animations apparentées au feu d'artifice et nécessitant une combustion (lanternes célestes, fumigènes, feux de Bengale ...) sont proscrites à Blanche Fleur.*

#### **Article 7 : Motifs de location :**

Fêtes religieuses

Repas d'affaires

Evènements commerciaux

Fêtes familiales (Mariages, Baptêmes, communions)

La Sarl Blanche Fleur se réserve le droit de refuser certaines manifestations à caractère non conventionnel.

Aucun refus de la part de BLANCHE FLEUR ne pourra donner lieu à une quelconque indemnisation.

#### **Article 8 : Musique :**

L'espace musical de fin de soirée doit être impérativement prévu à l'intérieur du bâtiment. Toute manifestation à caractère musical devra faire l'objet au préalable d'une déclaration à la SACEM (sauf réceptions à caractère familial)

#### **Article 9 : Civilité :**

Le client s'oblige à n'inviter que des personnes dont le comportement ne serait pas susceptible de porter préjudice à l'établissement.

#### **Article 9 : Responsabilité de BLANCHE FLEUR :**

La responsabilité de la SARL BLANCHE FLEUR est limitée à 1 359 083 euros.

#### **Article 10 : Responsabilité des Prestataires :**

Les prestataires proposés ou non proposés par la Sarl Blanche Fleur sont responsables de leurs actions. La Sarl Blanche Fleur dégage totalement sa responsabilité de toutes les prestations facturées directement au client par le fournisseur et pour lesquelles elle ne serait qu'intermédiaire. Il est expressément convenu que le client ne pourra en aucun cas rechercher la responsabilité de la Sarl Blanche Fleur pour ces types de prestations.

#### **Article 11 : Compétences :**

Toutes contestations relatives à l'interprétation et à l'exécution du présent contrat seront de la compétence des juridictions compétentes du ressort d'AVIGNON.